

Approbation n° 24-308 du 11 juillet 2024

Société : CAISSES LOCALES AFFILIEES A LA CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL BRIE PICARDIE

Prospectus approuvé en vue des émissions par offre au public de parts sociales d'une valeur nominale unitaire de 1 € pour un montant maximum d'émissions de 40.000.000 €.

Nota :

Le prospectus incorpore par référence :

- le document d'enregistrement universel de Crédit Agricole SA déposé auprès de l'AMF le 22 mars 2024 sous le n° D. 24-0156 et son amendement déposé auprès de l'AMF le 28 mars 2024 sous le n° D. 24-0156-A01,
- l'avis financier au 31 mars 2024 de la Caisse Régionale publié le 30 avril 2024,
- les rapports financiers annuels de la Caisse Régionale pour les exercices 2022 et 2023,
- le rapport d'information au titre du Pilier 3 au 31 décembre 2023,
- le document Informations au titre du Pilier 3 au 31 mars 2024.